

« Mais, Monsieur le Principal ... »

C'est un petit collège de la ruralité profonde, au cœur du bourg d'un de ces « pays » minuscules de la France que son relief et son climat tiennent, pense-t-on, replié sur lui-même. C'est d'ailleurs grâce au collège, bleu et blanc sur fond de vert bocage, que ce « pays » s'ouvre un peu sur l'extérieur puisque, organisation administrative oblige, il est en relation avec le conseil départemental gestionnaire des propriétés scolaires du département et le DASEN* qui le relie *via* le rectorat académique à la grande institution de l'Education Nationale.

Ce petit collège, quelques semaines après la rentrée, a connu dès le début de la journée, une panne informatique. Il y a, comme dans tout établissement du secondaire, un professeur référent informatique, le passage à l'école du numérique le rendant obligatoire. Il y a d'ailleurs des référents pour tout : décrochage, harcèlement, sécurité, ... Sauf que ce matin-là, le prof référent informatique n'était pas de service.

Le Principal du collège ne disposant que de son téléphone portable, qui n'est pas fourni par l'administration soit dit en passant, contacte le propriétaire de l'établissement, c'est-à-dire le département. Là, après une courte attente, ce qui n'est pas si fréquent, il obtient le service en charge de la maintenance des collèges.

« Pouvez-vous m'envoyer votre équipe spécialisée, puisque le professeur référent n'est pas là et qu'aucun de vos ATT employés au collège n'a la qualification requise pour détecter l'origine de cette panne et la réparer ? »

« Mais, Monsieur le Principal, nous n'avons pas du tout d'équipe de ce genre ! Il faut vous adresser à l'entreprise qui a fait l'installation ! »

« Et de quelle entreprise s'agit-il ? »

« Mais, Monsieur le Principal, il y en a plusieurs ! »

« Comment cela ? »

« Mais, Monsieur le Principal, cette panne peut provenir de l'installation téléphonique, du réseau informatique, de l'opérateur internet, de l'installation électrique ce qui peut être de la responsabilité du fournisseur ou de celle du chargé de fonctionnement. Ce peut être aussi le distributeur. »

« Comment ça, le distributeur ? »

« Mais, Monsieur le Principal, celui qui fabrique l'électricité, n'est pas nécessairement celui qui la vend aux particuliers et aux entreprises et encore moins celui qui se charge des réparations ! »

« Que dois-je faire, alors ? »

« Mais, Monsieur le Principal, entrer en contact avec ces entreprises pour découvrir celle qui est concernée par votre malencontreuse panne ».

Ainsi, Monsieur le Principal, avec son téléphone portable qui n'est pas fourni...na na na, na na na ..., a passé sa matinée, lui, le « premier pédagogue » de son établissement, à appeler six entreprises privées pour détecter l'origine de la panne, puis la faire réparer. Le voyez-vous, dans le local technique, le téléphone portable, qui na na na, na na na ..., à l'oreille et une lampe électrique à la main ? Il n'y connaît strictement rien. Cela ne fait pas partie des épreuves obligatoires pour réussir le concours de chef d'établissement ni, encore moins, pour réussir celui de prof qu'il a été avant d'être Principal de collège ...

Finalement, un hussard de l'Ecole de la République ...**

Où est le problème ?

Citoyennes, citoyens, le problème est le suivant :

L'argent que vous versez à l'Etat, en tant que contribuables, soit par des contributions directes (impôt sur le revenu, impôt foncier, taxe d'habitation), soit par des contributions indirectes (quand vous achetez des patates ou que vous faites votre plein d'essence) doit être

utilisé par ce même Etat, et surtout par ceux qui en sont momentanément en charge, avec intelligence et dans un souci d'efficacité démocratique.

Or, que découvrons-nous avec les tribulations de notre Principal de collègue un beau mercredi matin ?

D'abord, que le locataire, ici l'Education Nationale incarnée par Monsieur le Principal, doit s'occuper de ce qui incombe au propriétaire, ici la collectivité territoriale. En effet, si le locataire doit veiller à déboucher les tuyaux de plomberie, c'est au proprio qu'il revient d'assurer leur bon raccordement au tout à l'égout ; de même que si le locataire doit veiller au bon fonctionnement des prises électriques, il n'est pas responsable des fils électriques qui pendouillent ni du raccordement au secteur.

Ensuite, que votre argent, bonnes gens, sert à engraisser des entreprises privées – six en l'occurrence – avec lesquelles l'Etat et les collectivités territoriales passent des accords – c'est la loi, mais une loi ça se change ! Le PPP, *id est* Partenariat Public Privé, vaste escroquerie, finance avec l'argent public les bénéfices d'entreprises privés qui à coups de CDD et d'intérim gonflent leurs marges.

Enfin que les collectivités territoriales, à qui l'Etat laisse la bride sur le cou, au lieu de former des personnels techniques qualifiés et performants pour entretenir le patrimoine que la Nation leur a confié, préfère sous prétexte de faire travailler le marché local, engraisser quelques sociétés bien en cour plutôt que de former à de meilleures qualifications leurs ATT.

Finalement, le patronat, local ou implanté par des filières locales, bénéficie de l'argent public, le tien, le mien, Citoyenne, Citoyen, alors que tes enfants qui cherchent du boulot ne seront ni embauchés ni formés par les services publics qui en ont besoin mais les laissent à la discrétion du capitalisme.

Mais, Monsieur le Principal, vous qui avez perdu une demi-journée de votre vocation et de votre métier de pédagogue à faire le réparateur d'une entreprise privée défaillante, serez-vous au moins dédommagé par elle ?

A quoi Monsieur le Principal répond :

« L'entreprise défaillante ayant par mon intermédiaire réparé sa bévue sera payée pour son intervention si le contrat le prévoit, ce que j'ignore ; mais il est plus que probable que ce contrat ne sera pas remis en cause, contrat qui implique, n'en doutons pas, une cotisation – ou une obligation - annuelle.

Personnellement, je suis rétribué par l'Education Nationale et ne peux ni ne veux toucher le moindre bakchich.

Mais si vous le permettez, j'exprimerai mon vœu politique le plus cher : *capitalismus delendus est !* »

A vrai dire, l'histoire ne s'arrête pas là ...

Unité de lieu, de temps et d'action.

La scène se passe quelques jours plus tard dans le petit collège.

Acte I : Le bureau de Monsieur le Principal qui donne directement sur la cour.

Monsieur le Principal qui tient à ce que ses profs soient payés en heure et en temps, planche sur les documents *ad hoc*.

Même pas toc toc : un quidam entre ...

Le quidam : « Je dérange ? »

Monsieur le Principal : « Ben, je travaille sur les rémunérations de mes professeurs ... »

Le quidam : « Je vois bien que je dérange, mais je vois pas la porte d'entrée du collège ... »

Monsieur le Principal, avec un geste : « C'est devant vous ! Mais il est vrai qu'elle est bleue comme la dominante du pays ; d'ailleurs il y a deux portes, et vitrées, comme des portes d'entrée de collège. Elles sont lourdes, elles ferment bien. Mais au fait, qui êtes-vous ? »

Le quidam : « Je suis le département, euh ... Je suis employé par le département »

Monsieur le Principal : « Et la raison de votre venue ? »

Le quidam : « V's'avez une panne ...ouais, et ça fait même plusieurs fois que votre collègue il a une panne du côté du serveur de l'informatique. Je suis chargé des problèmes d'électricité, alors je viens voir ».

Monsieur le Principal : « Pour la panne d'internet, je n'ai eu personne et l'administrateur du réseau était en congé. Aujourd'hui il est présent ; seulement il a cours. D'ailleurs il s'occupe de l'informatique, pas de l'électricité ».

Le quidam : « Moi, je viens d'arriver au département ; mais on détecte un problème d'électricité chez vous. C'est peut-être elle qui fout tout en panne ».

Monsieur le Principal : « C'est bon. Allons voir le local du serveur ... »

Acte II : dans l'étroit local encombré d'informatique.

Le quidam : « Ah, ben oui ! Ah, ben ça ! Je vois bien qu'il est en panne l'onduleur ! Les collègues m'ont dit que cela fait cinq, six fois ces derniers temps ... et ça fait bien autant qu'il a été changé. Mais l'est encore en panne ! Allez, je le coupe ; et j'appelle la société qui viendra le changer demain ».

Monsieur le Principal : « Laquelle ? Parce que entre celle du tuyau, celle du contenu du tuyau, celle de l'opérateur du contenu du tuyau qui transmet texte, son et image, et celle qui ne transmet que les paroles ... »

Le quidam : « Oh Monsieur ! Cela, je le sais ; et si vous pouviez le dire à la prochaine réunion du conseil départemental ! Cela n'a pas de sens. On est trois à peine et on doit passer derrière les boîtes qui ne font pas le suivi de leurs obligations et de leurs activités. Moi, je viens d'arriver ; mais on essaie de le dire aux supérieurs. Il faut une brigade du département pour que nous réalisions le suivi, la prise en charge et le contrôle. Faut leur dire ... »

Pour conclure cette histoire vraie et fraîche, le SNCA e.i.L. Convergence va demander audience au Président du Conseil du département propriétaire de ce petit collègue.

**Directeur (ou Direction) Académique des Services de l'Éducation Nationale, recruté en général sur profil plus que sur les critères du mérite républicain.*

***Gilles, si tu n'es pas mort, ce que j'espère de tout mon cœur afin qu'au seuil d'un événement irrémédiable et fatal nous puissions nous adresser encore un salut fraternel, et si grâce à ta survie tu es amené à lire ce texte, souviens-toi de celui que tu as fourni à notre bulletin dans lequel, sans vergogne - et pourquoi aurais-tu eu honte d'un acte qui t'était imposé par l'incurie de ta hiérarchie ? - tu relatais plaisamment ta corvée de chiotte dans ton établissement. Le temps passe, les engagements et les convictions persistent, mais, hélas, aussi, le cynisme et la bêtise conjugués des chéfaillons qui du haut en bas nous dirigent.*